

Les échos de Labruyère Dorsa

L'ÉDITO DU MAIRE DE JUILLET 2026



Chères Labruyéroises,

Chers Labruyérois,

Suite aux élections municipales de mars dernier, la nouvelle équipe municipale s'installe et prend ses marques. Les premiers mois de ce nouveau mandat ont donc été largement consacrés à la mise en place des différentes commissions (communales et intercommunales) ainsi qu'aux désignations de vos élus au sein des syndicats et organismes auxquels nous appartenons.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de bonne volonté que le conseil municipal poursuit le travail mené par l'équipe sortante, aux côtés des employés communaux.

Je profite donc de cet édit pour remercier l'engagement et le volontarisme des conseillers municipaux, mes adjoints Béatrice POUPART et Bertrand COURNEIL et notre responsable de la commission travaux Yves GARNES en tête. Nos

employés communaux, Gérard AURIOL, Christel FONTES et Philippe VERNET, font aussi que notre commune est très bien gérée au fil des jours. Merci à eux pour leur investissement. Vos élus, pour la plupart encore dans la vie active, ont besoin de s'appuyer sur de solides compétences avec confiance. C'est essentiel et primordial dans une petite commune comme la nôtre et je peux vous assurer que nous sommes très bien lotis à Labruyère-Dorsa.

Je vous laisse désormais à la lecture de ce bulletin écrit et mis en page par vos élus de la commission communication.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été, en espérant vous retrouver prochainement lors de manifestations organisées sur le village.

Votre Maire,

Julien Godefroy

*Votre maire sera fermée
du jeudi 6 août
au
jeudi 27 août inclus*

... Devoir de mémoire

Commémoration du 8 mai 1945



La commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 s'est déroulée comme à son habitude en présence d'élus, de membres du CMJ et de citoyens dont de nombreux enfants. Après la lecture du discours officiel par Monsieur le Maire et une minute de silence en honneur aux combattants et résistants, la Marseillaise était chantée en chœur.

La guerre est une folie humaine. Se souvenir et transmettre ce souvenir, c'est contribuer à prévenir de nouveaux drames. Avec les conflits qui sévissent en Ukraine et au Moyen Orient, aux portes de l'Europe dont les fondations reposaient sur l'espoir

d'une paix durable, nos pensées vont vers les combattant(e)s et leurs familles ainsi que vers les civils qui subissent les pires ignominies possibles.





À La Une De Votre Commune

Budget communal 2026

Le budget communal pour l'année 2026 a été voté à l'unanimité par la nouvelle équipe municipale le 29/04/26.

Il peut être consulté sur simple demande aux heures d'ouvertures de la mairie.

On retiendra que les taux des impôts locaux communaux pour 2026 n'ont pas été augmentés et s'élèvent à :

Taxe foncière sur les propriétés bâties	:	36.72 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	:	142.58 %
Taxe d'habitation (sur les résidences secondaires)	:	16.86 %

Synthétiques du budget :

RECETTES ET DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 280 051.00 €

- <u>Recettes</u> :	Solde d'exécution reportés 2025	:	93 635.62 €
	Nouveaux crédits	:	191 364.38 €
	TOTAL	:	285 000.00 €

- <u>Dépenses</u> :	Solde d'exécution reporté 2025	:	0.00 €
	Dépenses prévues	:	285 000.00 €
	TOTAL	:	285 000.00 €

RECETTES ET DÉPENSES d'investissement : 204 620.00 €

- <u>Recettes</u> :	Solde d'exécution reportés 2025	:	65 472.38 €
	Nouveaux crédits	:	83 777.62 €
	TOTAL	:	149 250.00 €

- <u>Dépenses</u> :	Solde d'exécution reporté 2025	:	0.00 €
	Dépenses prévues	:	149 250.00 €
	TOTAL	:	149 250.00 €

Travaux et projets

Ce budget permettra la mise en œuvre de travaux dont certains sont d'ores et déjà engagés par les employés communaux et le responsable de la commission travaux Yves GARNES.

- la rénovation du local des toilettes publiques
- la pose d'une barrière limitant l'accès au dépôt de branches
- la réparation du toit de la cabane de Pichou (endommagée par une chute d'arbre)
- la reprise de la rampe d'accès à l'entrée de la salle des fêtes
- l'isolation du toit de l'atelier municipal

Le budget 2026 permettra aussi de réparer la borne incendie, avec le SPEHA du lotissement l'Oustal et d'en installer une supplémentaire près de la salle des fêtes.

Nous engagerons des travaux avec Réseau 31 qui interviendra pour curer la buse bouchée du fossé, route de Mazerat, celle-ci occasionne des coulées de boue, lors de fortes pluies.

Suite à la rénovation de la salle des fêtes, l'alarme incendie ainsi que le coffret électrique à côté du tennis ont été rénovés.

Nous investirons dans des guirlandes lumineuses de Noël et l'achat d'un nettoyeur vapeur pour la salle est également envisagé.

Coté sécurité:

- Nous installerons aussi un dispositif de modération du trafic (du type « écluse ») sur le chemin de la Tuilerie.
- Des miroirs routiers seront installés dans la descente du lotissement l'Oustal.

Tous ces travaux/projets seront mis en œuvre tout au long de l'année.





... À La Une De Votre Commune

Rénovation des toilettes publiques et installation du nouveau défibrillateur

Les toilettes publiques sur la place de la Mairie avaient besoin d'un sacré rafraîchissement ! C'est chose faite : Yves GARNES, conseiller municipal, et nos employés communaux s'y sont attelés. Après avoir repeint les portes et les murs extérieurs, la chasse d'eau a été changée et les carreaux des sanitaires renouvelés.

Le local attenant a également été dépoussiéré pour accueillir notre nouveau défibrillateur qui devrait ainsi être mieux abrité que le précédent.



Déploiement de la fibre optique et démantèlement du réseau cuivre

Pour rappel dans quelques mois, le 31 janvier 2027, tous les services sur le réseau cuivre seront définitivement arrêtés. Cela concerne le téléphone « fixe » et l'ADSL. En clair : plus possible d'utiliser ces services à cette date !

Suite au dernier point d'étape avec Haute-Garonne Numérique, 129 raccordements à la fibre ont d'ores et déjà eu lieu sur le village (soit 85%) mais il reste encore quelques logements non raccordés.

Si vous rencontrez des difficultés de raccordement : contactez la Mairie.

Vous ne vous êtes pas raccordé car vous avez une autre solution de connexion (5G, etc.) ou vous n'utilisez pas le fixe ? Vous avez une résidence secondaire et n'avez pas priorisé son raccordement ?

Ne tardez-plus : le raccordement est gratuit pour l'instant. Ce ne sera peut-être plus le cas en 2027. De plus, un logement non-raccordé représente une moins-value en cas de revente du bien.

Destruction des nids de frelons asiatiques chez les particuliers

Considérant que la lutte contre la prolifération du frelon asiatique est un enjeu de santé publique et de préservation de la biodiversité, le conseil municipal a délibéré le 6 juillet pour prendre en charge la destruction des nids de frelons asiatiques chez les particuliers.

Les étapes suivantes ont été définies pour la bonne application de cette délibération :

- Le particulier prévient la Mairie de la présence d'un nid de frelons asiatiques dans sa propriété ;
- La Mairie mandate un prestataire professionnel pour se rendre sur la propriété identifiée, après accord du propriétaire. Le prestataire procède alors à l'identification puis à la destruction du nid de frelons asiatiques le cas échéant ;
- Le professionnel mandaté par la Mairie facture ensuite directement la prestation de désinsectisation à la commune, en précisant l'adresse de l'intervention.



Les étapes ci-dessus devront être scrupuleusement respectées. Ainsi, seules les interventions d'une entreprise mandatée par la commune seront prises en charge financièrement par cette dernière. Dans le cas contraire, la facture échoirait au particulier.

Il est précisé que cette délibération concerne exclusivement la destruction de nids de frelons asiatiques (*Vespa velutina*), excluant par exemple la destruction de nids de guêpes ou de frelons européens.

Enfin, il est à noter que cette prise en charge couvrira uniquement l'intervention de désinsectisation, en dehors de tous frais de réparation éventuellement induits par l'intervention du professionnel (ces derniers restant à la charge du particulier).



... À La Une De Votre Commune

Dépôt de branchages et végétaux :

Suite à un nombre croissant de dépôts et à de multiples incivilités, la mairie a décidé de réglementer le dépôt de branchages et végétaux sur le tas « dit » du feu de la Saint Jean.

Depuis le 15 juin 2026, l'accès direct au public est interdit.

Une chaîne avec cadenas ferme l'accès des voitures sur le chemin venant de la route du Lauragais. Des panneaux explicatifs sont mis en place dans ce chemin et devant la salle des fêtes. Nous vous remercions de bien vouloir respecter les indications données.

Seules les tailles d'arbres ou arbustes seront acceptées.



Rappel: Les déchets verts, peuvent aussi être déposés dans les déchèteries de Grépiac et Auterive

Pour tout dépôt, merci de contacter Mr Yves Garnes, au 07 87 84 82 63

Du lundi au samedi de 10h à 18 h, afin de convenir d'un RDV pour déposer vos végétaux.

Pour la tonte de pelouse et tas de feuilles mortes, pensez au composteur et/ ou les déposer aux pieds de vos arbres et arbustes. Le broyat peut être utilisé en paillage sur vos sols et évite les émissions de CO2.



Un arrêté préfectoral du 25 septembre 2006 interdit notamment le brûlage de végétaux à l'air libre, du 15 juin au 15 septembre et toute l'année par vent fort (40km/h et plus)..



... BIEN VIVRE ENSEMBLE

RESPECT ET TOLÉRANCE, APPRENONS À VIVRE ENSEMBLE !

Pour des relations de voisinages respectueuses et apaisées, il convient de respecter quelques règles de bien vivre ensemble.

Rappel des horaires de bruit autorisés à respecter pour les travaux de bricolage, et jardinage...

- ♦ En semaine : 8h30-12h / 14h30-19h30
- ♦ Le Samedi: 9h-12h / 15h-19h
- ♦ Dimanche et jours fériés : 10h-12h / 16h-18h

De même lors d'une soirée privée ou lors d'une location de la salle des fêtes, **le niveau sonore doit être abaissé à partir de 22h30**, passé cet horaire cela, peut-être considéré comme du tapage nocturne.

Les propriétaires d'animaux, notamment de chiens, **sont tenus de prendre toutes les mesures dissuadant de faire du bruit** de manière répétée et intempestive afin d'éviter la gêne du voisinage.

De même, ils sont tenus de ne pas laisser divaguer leur animal afin de ne pas engendrer de risques avec d'autres animaux ou des promeneurs.

Les propriétaires de drones, sont tenus de ne pas voler au dessus des habitations (sauf autorisation du propriétaire), afin de respecter la vie privée et la tranquillité des occupants. Même si le survol est permis dans l'espace privé, il ne doit pas être intrusif. La réglementation interdit toutes captures d'images sans autorisation des personnes.

Vous pouvez prendre connaissance des zones de restriction de vol sur le site Géoportail : <https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/restrictions-uas-categorie-ouverte-et-aeromodelisme>



S'INSCRIRE À L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES (OTV)

Toute personne souhaitant une surveillance de son domicile par les services de gendarmerie pendant ses congés peut s'inscrire à l'OTV :

- C'est un service gratuit en 2 étapes
- Il est nécessaire de prévenir la gendarmerie au plus tard la veille du départ (et jusqu'à 45 jours à l'avance) L'inscription se fait via une connexion avec France Connect grâce au lien suivant:

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R43241>



■ ■ ■ UNE ECLIPSE SOLAIRE À OBSERVER LE 12 AOÛT 2026

Un rendez-vous rare avec le Soleil

Le mercredi 12 août 2026, un phénomène astronomique remarquable sera visible depuis notre région : une éclipse solaire. La Lune passera devant le Soleil et viendra progressivement en masquer une grande partie.

Depuis Labruyère-Dorsa et plus largement depuis le Sud-Ouest de la France, nous assisterons à une éclipse partielle très importante, avec près de 98 % du disque solaire caché au maximum du phénomène.

Même si la totalité de l'éclipse ne sera pas visible depuis notre commune (la bande d'éclipse totale traversera notamment le nord de l'Espagne), le spectacle promet d'être impressionnant : la lumière du jour diminuera, les ombres changeront d'aspect et chacun pourra observer le passage de la Lune devant notre étoile.

L'éclipse aura lieu en fin de journée, autour du coucher du Soleil. Le phénomène débutera vers 19h30 et son maximum est attendu vers 20 h 25 environ dans notre secteur. Le Soleil sera alors très bas sur l'horizon ouest : il faudra donc privilégier un endroit offrant une vue bien dégagée dans cette direction (sans arbres, bâtiments ou relief masquant le ciel).

Une observation qui nécessite des précautions

Regarder une éclipse solaire est une expérience fascinante, mais elle doit impérativement se faire en toute sécurité. Même lorsque le Soleil est fortement masqué par la Lune, une partie de son rayonnement reste dangereuse pour les yeux.

Quelques règles simples :

- Ne jamais regarder le Soleil directement à l'œil nu, même quelques secondes.
- Utiliser uniquement des lunettes spéciales pour éclipse portant la norme ISO 12312-2 et un marquage CE.
- Ne pas utiliser de lunettes de soleil classiques, de jumelles, d'appareil photo ou de télescope sans filtre solaire adapté, ni de « radios » médicales ou de vieilles pellicules photographiques. Éviter aussi les verres fumés et les reflets en surfaces (eau, vitres, ...).

Surveiller les enfants pendant l'observation afin qu'ils utilisent correctement leur protection.



Lunettes d'éclipse solaire
©Wikimédia Commons

Comment profiter du spectacle ?

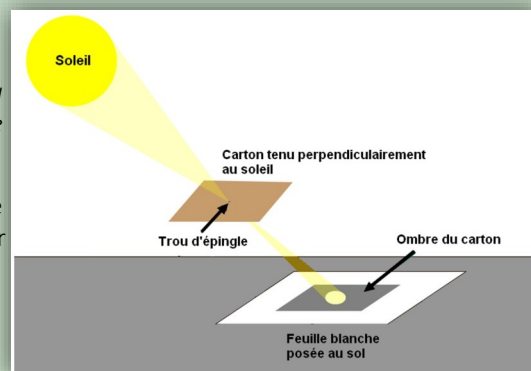
Pour une belle observation depuis notre village :

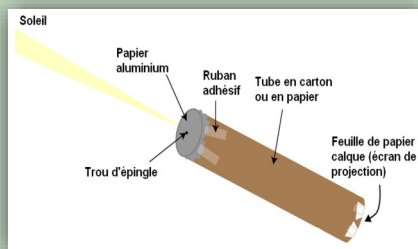
- Repérez à l'avance un lieu avec un horizon ouest dégagé ;
- Prévoyez vos lunettes d'observation avant le jour J ;
- Installez-vous quelques minutes avant le début du phénomène pour voir l'évolution progressive de l'éclipse.

Et si on ne trouve pas de lunettes spéciales pour l'éclipse ?

Privilégiez alors l'observation indirecte du Soleil, par exemple à l'aide de la technique du sténopé, qui consiste à projeter l'image du Soleil. Vous ne regardez pas directement le Soleil, mais son image projetée.

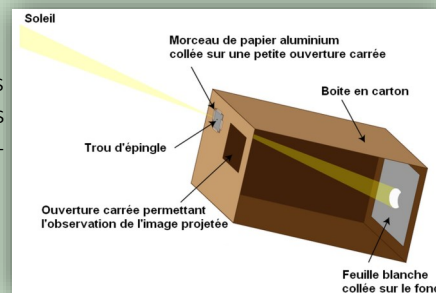
Un simple trou d'un mm de diamètre par exemple dans une feuille de carton et une feuille blanche comme écran de projection suffisent pour observer la forme du Soleil éclipse





On peut améliorer le système en utilisant un tube sur lequel on aura fixé d'un côté un morceau de papier aluminium percé d'un petit trou d'épingle et de l'autre une feuille de papier calque servant d'écran de projection.

Enfin, on peut fabriquer un dispositif plus complexe à l'aide d'une boîte en carton. Plus la boîte est longue, plus l'image projetée obtenue est grande.



Shadows©Wikimédia
Commons/MallardTV

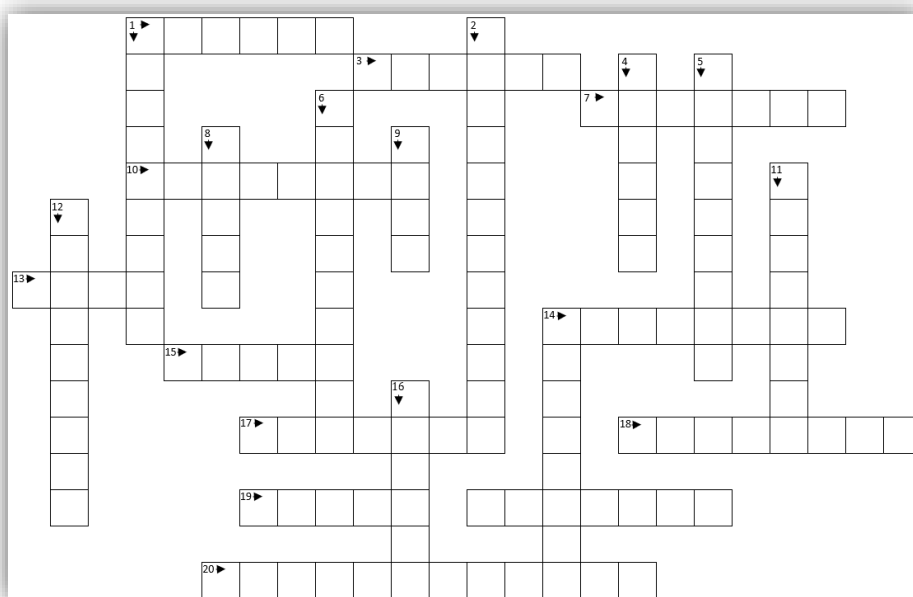
Et si vous êtes près d'arbres avec des feuilles, regardez les ombres projetées par les feuilles sur le sol pour observer des petits croissants de Soleil pendant l'évolution du phénomène. Vous pouvez aussi vous amuser à projeter l'image du Soleil éclipsé passant à travers les trous d'une écumoire ou de tout autre ustensile perforé.

Quelle que soit la méthode d'observation retenue, cette éclipse sera une belle occasion pour petits et grands de lever les yeux vers le ciel et de découvrir un phénomène naturel spectaculaire.

Alors rendez-vous le 12 août 2026

MOTS FLÉCHÉS DE LABRUYÈRE-DORSA

À la découverte des lieux, des gens et des petites histoires du village



HORizontalement

1. Nom du lotissement situé au nord-ouest du village
3. Prénom du maire du village
7. Objet historique mis en valeur contre le mur extérieur de la mairie
10. Nom du lotissement situé au nord-ouest de celui de la Bernadine
13. En 40 ans, le nombre de logements a été multiplié par 4,5 : vrai ou faux ?
14. Arbres fruitiers sauvages retrouvés à divers endroits autour du village
15. Arrondissement de la commune
17. Nom de la huppe retrouvée sur notre commune
18. Nom de la halle
19. Département de la commune
20. Nom de l'église du village

VERTICALEMENT

1. Région de la commune
2. Activité proposée le samedi à la mairie
4. Nom du lotissement le plus au sud du village
5. Nom de la route principale du village
6. Nom du triton retrouvé sur notre commune
8. Nom du lotissement situé à l'ouest de celui des Tuileries
9. Nom de la route qui arrive de Grépiac
11. Canton de la commune
12. Nom du lotissement situé au nord de celui du Pastel
14. Nom du lotissement situé à l'est de celui de l'Oustal
16. Nom de la route qui part vers Mazerat



■ ■ ■ VIGILANCES ESTIVALES

En cas d'alerte rouge "canicule"

La salle des fêtes climatisée est mise à disposition sur simple demande auprès de la Mairie. Vous trouverez aussi, des affichettes sur la porte de la salle des fêtes avec les numéros à contacter.

Des bouteilles d'eau seront mises à disposition.



Restrictions sur les usages de l'eau

L'absence de précipitations significatives depuis plusieurs semaines, conjuguée aux fortes chaleurs, entraîne une baisse continue des débits des cours d'eau dans le département de la Haute-Garonne. Cette situation affecte particulièrement les petits cours d'eau.

Dans ce contexte, le préfet de la Haute-Garonne a décidé de renforcer les mesures de restriction des usages de l'eau à compter du samedi 27 juin 2026 à 8h.



À ce titre, des restrictions d'usage de l'eau s'appliquent, notamment l'interdiction d'arroser les pelouses, jardins potagers et botaniques, golfs, terrains de sport, etc., entre 13 h et 20 h, que l'eau provienne du réseau d'eau potable ou d'un prélèvement dans le milieu naturel.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site :

<https://vigieau.gouv.fr/>



■ ■ ■ AIDES FINANCIERES

AIFP : Une solution pour financer votre projet de formation.

La commune adhère à l'Association Intercommunale pour la Formation Professionnelle. L'AIFP a une mission de solidarité et peut vous aider à trouver une solution pour financer votre projet professionnel, préparation à des concours, votre permis B, permis pro, CAP petite enfance, formation de 1er secours, BAFA....



Dossier : CV, lettre de motivation, justificatif de ressources, devis+ contenu de la formation, justificatif de démarches auprès d'autres organismes financeurs,

Vous êtes : Demandeur d'Emploi, Contractuel, Retraité ou en situation précaire, contactez-la !

Pour chaque dossier, l'association statue sur le montant attribuée, la somme sera directement versée à l'organisme de formation.

Permanence téléphonique tous les mardis de 9h à 12h au 07 57 58 05 48 mail: aifp31190@gmail.com

Rénovation de l'habitat

Vous souhaitez faire des économies d'énergie ? Vous êtes confronté à une **perte d'autonomie** et à la nécessité d'adapter votre environnement à votre handicap ? Votre logement est insalubre et vous souhaitez y remédier ? La maison de l'habitat de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain (CCBA) est faite pour vous !

Ce service public a pour objet de faciliter les démarches des propriétaires souhaitant rénover leur habitation, tout en veillant à l'éligibilité aux aides publiques. Les aides proposées ciblent particulièrement les propriétaires privés ayant des difficultés à rénover leur logement face à la précarité énergétique.

L'accompagnement proposé consiste à vous **aider dans la définition de votre projet de travaux** et à vous **informer sur les démarches à mettre en œuvre pour mobiliser le maximum d'aides financières**.

Contact : 05 6150 05 93 - www.ccba31.fr/renovation-logement-habitat





■ ■ ■ COMMENT S'INVESTIR DANS NOTRE VILLAGE

Labruyère-Dorsa est un petit village plein de ressources et de dynamisme grâce à de nombreux bénévoles. Vous souhaitez, vous investir et participer à la vie de votre village, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

• *Rejoindre les bénévoles de la bibliothèque*

En plus de donner la possibilité aux habitants d'emprunter des ouvrages, c'est aussi partager des idées et les faire vivre.

La bibliothèque qui fêtera **ses 10 ans cet automne**, est un lieu de rencontre et de partage au travers des livres et des activités qui peuvent être proposées.

Contact: bibliotheque.labruyeredorsa@gmail.com

• *Rejoindre les membres du conseil citoyen*

Ce conseil permet de dialoguer et échanger sur divers projets portés par la municipalité, mais aussi de suggérer des idées sur divers sujets.

C'est participer à des projets ou à des actions de terrain, selon vos envies et vos disponibilités ou bien être référent de votre quartier dans le cadre de la prévention des incivilités et des cambriolages.

Lors du précédent mandat, les membres de ce conseil, ont participé aux discussions pour l'extinction de l'éclairage public la nuit, la rénovation de la salle des fêtes. Ils ont été actifs dans la fabrication de mobilier urbain et la rénovation de l'aire de jeux ou la plantation de haies.

Vous pouvez dès à présent vous manifester à l'adresse mail suivante : beatrice.poupart@gmail.com

• *Pour les jeunes (de 11 et 14 ans), participer au Conseil municipal des jeunes*

Tu souhaites apporter des idées pour les jeunes, profites de l'élection du nouveau CMJ qui aura lieu d'ici la fin de l'année. Tu as entre 11 et 14 ans, dès la rentrée de septembre tu recevras un courrier explicatif pour te porter candidat.

Depuis 2016, les jeunes des différents CMJ ont permis l'installation des cages de foot/panier de basket, du tourniquet pour les petits. Ils participent aussi aux commémorations et organisent des ventes de gâteaux lors du marché de Noël, du vide grenier, ou proposent leur aide aux activités du Foyer Rural.

• *Rejoindre le Foyer Rural*

C'est l'association qui fait vivre le village aux rythmes de leurs activités tout au long de l'année et qui enthousiasme toutes générations confondues (le Vide grenier, la chasse aux œufs/repas de aînés, le traditionnel feu de la Saint Jean, la fête du mois d'août, Halloween et la magie de Noël).

Autant d'activités pour lesquelles l'aide de chacun est essentielle pour qu'elles ne s'arrêtent pas.

Vous avez envie de rejoindre le groupe, alors n'hésitez pas à venir lors **de l'assemblée générale du Foyer rural qui aura lieu le 26 septembre** ou dès à présent à proposer votre aide à l'adresse mail suivante : foyerlabruyeredorsa@gmail.com

• *Être bénévole pour la gestion de l'église*

S'investir dans le village c'est aussi la possibilité de s'occuper de l'église, pour l'entretien, la gestion des cloches, gérer la communication du diocèse, tout en étant en lien avec le prêtre de la paroisse afin de préparer les différentes cérémonies célébrées dans notre église. La municipalité donne une petite rétribution annuelle à la personne bénévole.

Pour plus d'informations, contactez la mairie : mairie-labruyere.dorsa@wanadoo.fr



■ ■ ■ DERNIÈREMENT AU VILLAGE

Une belle réussite pour la journée intergénérationnelle

Le dimanche 12 avril, le village a vibré au rythme de la convivialité lors de la journée intergénérationnelle organisée par les bénévoles du foyer rural. Dès le matin, enfants et parents se sont retrouvés pour l'« Œuflympiade ». Cette chasse aux œufs revisitée sous forme de défis ludiques a rencontré un franc succès, ravissant les enfants grâce à ses épreuves mêlant adresse, gourmandise et esprit d'équipe.



À midi, les habitants ont partagé un agréable moment autour d'un apéritif en présence des aînés. Ce temps fort a été marqué par la création d'une fresque colorée, œuvre collective riche de sens et symbole des liens qui unissent nos générations.

La journée s'est poursuivie dans une ambiance chaleureuse avec le traditionnel repas des aînés. En présence de Monsieur le Maire, les convives ont dégusté les plats préparés par Laura et Jérôme Montalbano, du restaurant *La Terrasse*. Un grand merci au foyer rural qui œuvre toute l'année pour faire vivre notre village.



Un grand merci à tous les participants, bénévoles et partenaires qui ont contribué à la réussite de cet événement !

Le vide grenier, sous le signe des retrouvailles

Le vendredi 1er mai, le village s'est animé avec son traditionnel vide-greniers, organisé par les bénévoles du foyer rural en partenariat avec le Lion's Club d'Auterive. Les exposants, accueillis dans la bonne humeur, ont installé leurs stands le long de la rue principale et aux abords de la salle des fêtes. Chineurs et promeneurs ont ainsi arpenté les allées, à la recherche de bonnes affaires et d'objets chargés d'histoire.



En milieu de matinée, moment très attendu des habitués, les bénévoles ont distribué une collation gourmande et conviviale, avec cette année les célèbres « zézettes de Dorothée ». La buvette a également permis à chacun de se restaurer dans une ambiance détendue et chaleureuse.

Après deux années d'annulation à cause de la météo, le soleil était enfin au rendez-vous, contribuant largement à la réussite de cette édition. Les habitants ont ainsi pu se retrouver et profiter pleinement de ce beau moment de vie locale, au cœur du village.

Un grand merci aux bénévoles du foyer rural et au Lion's Club pour leur engagement, ainsi qu'à l'ensemble des participants qui ont fait de cette journée une belle réussite.



... DERNIÈREMENT AU VILLAGE

Mai à Vélo

Dans le cadre des manifestations de « Mai à Vélo », l'association DUVELO créée à Grépiac en 2023, dans le but de promouvoir les mobilités douces, a organisé le samedi 30 mai une randonnée cycliste sillonnant une petite partie du territoire de la CCBA (Auterive, Le Vernet/Venerque, Labruyère-Dorsa, Grépiac).

Les participants à cette balade sont venus à la rencontre de notre municipalité discuter sur des projets en matière de « cyclabilité » sur notre territoire et de l'aide qui pourrait être apportée pour faire avancer cette politique d'aménagement cyclable.



Le traditionnel feu de la Saint-Jean

Le samedi 13 juin, le foyer rural a de nouveau perpétué la tradition du feu de la Saint-Jean. Le beau temps était au rendez-vous. Une auberge espagnole, pour partager un bon moment de convivialité, puis vers 22h30 l'embrasement du feu.

Magnifique feu et très belle soirée. Merci aux bénévoles



... LES INFOS A RETENIR

Les prochaines dates à retenir :

Les 21,22,23 août : C'est la fête au village

Le dimanche 20 septembre : Journées Européennes du Patrimoine

Le vendredi 25 septembre : Soirée jeux de société organisée pour le CMJ

Le dimanche 27 septembre : Assemblée Générale du Foyer Rural

Le samedi 17 octobre : Le Raid Aventure, avec une course d'orientation dans notre village, organisé par l'association les raideurssudouest présidée par Thomas Bertrand

Le samedi 14 novembre : les 10 ans de la bibliothèque

Le dimanche 6 décembre : La magie de Noël



LABRUYERE-DORSA utilise l'application IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités.

*N'attendez plus,
scannez le QR code*



Horaires ouverture mairie au public :



Lundi de 10h à 12h

Mardi de 16h à 18h15

Jeudi de 10h à 12h

Vendredi de 13h30 à 18h

Bulletin municipal rédigé par:

Julien Godefroy, Béatrice Poupart, Alice Frelon,
Cédric Faure et Daniel Cussac